

Mairie de ESPRELS

3 PLACE DE LA MAIRIE

70110 ESPRELS

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de ESPRELS

se réunira, en séance ordinaire le 04 mai 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Délégation du conseil municipal au maire ;
- Décision modificative n°1 au budget forêt ;
- Création d'un poste permanent;
- Devis étude parcelle ZH 67 ;
- Questions diverses.

Fait à ESPRELS, le 28 avril 2026

